



Société pour un Monde digne des enfants

Un projet de SENTIER DES DROITS DE L'ENFANT sur le MONT ROYAL

La Société pour un monde digne des enfants est fière de proposer et de collaborer à la réalisation d'un projet de sentier des droits de l'enfant. Ce parcours, développé en partenariat avec la ville de Montréal, sillonnera le sol du Mont Royal tout près du Lac des Castors à proximité de l'aire de jeu des enfants.

Un parcours, qui allie promenade, jeu et apprentissage, illustre, de par le biais d'images et de texte, les droits des enfants tels que reconnus dans la convention relative aux droits de l'enfant **adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 18 novembre 1989 et ratifiée par 191 pays dont le Canada**¹. Le Sentier, une toute première en Amérique du Nord, fera de la ville de Montréal une pionnière en matière de la promotion de valeurs sociétales.

Lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale spéciale de l'ONU consacrée aux enfants en 2002, les chefs d'État et de gouvernements et représentants d'États participants ont adopté la **Déclaration pour un monde digne des enfants**². À l'instar de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, cette Déclaration invite les États et tous les membres de la société à s'engager dans un mouvement mondial qui contribuera à assurer à tous les enfants, les conditions favorables au développement de leur plein potentiel et à leur protection. En 2004, le gouvernement fédéral canadien à l'initiative de la sénatrice Landon Pearson, adoptait un plan d'action national pour un Canada digne des enfants et s'engageait à promouvoir les droits de l'enfant à tous les paliers de la société canadienne.

Bien que le Québec ait joué un rôle précurseur et actif dans l'élaboration et la ratification de, le Convention internationale des droits de l'enfant, ses dispositions y sont encore méconnues. Il n'y a pas d'enseignement systématisé des **droits de l'enfant** dans les écoles et les quelques initiatives prises dans ce domaine demeurent ponctuelles. C'est pour cette raison que nous sommes particulièrement heureux de voir à l'implantation d'un tel parcours dans un parc si cher pour des montréalais et qui accueille des millions de visiteurs chaque année.

Un parcours inspiré par des droits de l'enfant s'adressera à tous les publics et à tous les âges. On pourra parcourir le sentier en famille ou en groupes d'écoliers, tant avec l'intention explicite de promouvoir les droits de l'enfant qu'avec l'intention de tout simplement acquérir de nouvelles connaissances.

¹ www.unicef.org/french/crc/

² www.unicef.org/french/specialsession/wffc/index.html

Société pour un Monde digne des enfants

LE PROJET suite...

L'idée du parcours sera d'exprimer les différents droits des enfants au moyen d'images, inspirées de la nature, accompagnées des mots. Imprimés, peints, ou gravés, ils seront ensuite intégrés à différents emplacements dans le secteur de l'aire de jeux des enfants. Le parcours et de découvrir ces droits au travers du jeu et de la détente. En parallèle, un livre didactique illustrant et résumant les droits de l'enfant sera accessible à tous pour mieux accompagner la diffusion et l'apprentissage de ces droits.

Il existe actuellement deux de ces sentiers dans le monde : Un premier parcours des droits de l'enfant a été inauguré au Luxembourg. Et, en octobre 2005, un deuxième sentier a été créé en Suisse sous l'initiative de l'**Institut international des Droits de l'Enfant (IDE)**³, un des partenaires clés de la *Société pour un Monde digne des enfants*.

La *Société pour un monde digne des enfants*⁴ est une initiative québécoise dont les actions permettront de financer et soutenir la mise en œuvre de projets, issus d'un consortium de partenaires d'intervention reconnus. Ces actions reposent sur la Déclaration de l'ONU pour un monde digne des enfants et visent à accompagner et à protéger les enfants démunis en offrant :

- ✓ La réponse au besoin vital d'un toit, de sécurité et de stabilité
- ✓ la réponse aux besoins affectifs et de santé des enfants
- ✓ le développement de leurs compétences
- ✓ un engagement à long terme en faveur des enfants

Ce sentier constitue une des actions importantes qui vise à susciter cet engagement à long terme de tous les paliers de la société en faveur des enfants. En effet, il rappellera à tous et chacun l'importance de respecter et de protéger ces enfants qui ne demandent qu'un environnement propice à la réalisation de leur plein potentiel tout comme le parc du Mont-Royal et la salamandre, emblème symbolique de cet aire de jeu et de promenade qui nécessite protection et respect et qui est devenu au fil des ans un des fleurons du Québec!

³ www.childsrighs.ch

⁴ www.unmondedigne.org

Société pour un Monde digne des enfants

QUI SOMMES-NOUS?

La Société pour un monde digne des enfants (*la Société*) se veut une initiative de gens d'affaires du Québec qui se passionnent pour les enfants démunis dans le monde. Par les actions qu'ils financeront, ces gens d'affaires laisseront un héritage collectif, source de développement durable, emblème de partage et de vie pour ces enfants qui n'ont pas eu de chance ou qui n'ont pas su la saisir. Ceci en raison de leurs conditions de vie particulièrement difficiles.

Les gens d'affaires qui investissent dans la Société adhèrent à la *Déclaration de l'ONU pour un monde digne des enfants* (New York, 2002). Cette déclaration de l'ONU qualifiée d'historique, invite tous les membres de la société à s'engager dans un mouvement mondial qui contribuera à l'édification d'un monde digne des enfants.

Ainsi, les gens d'affaires du Québec veulent annoncer que les enfants démunis pourront compter sur la Société comme une alliée dans le contexte des bouleversements économiques, politiques et sociaux. Ils veulent faire reconnaître leurs besoins comme une priorité collective, nationale et internationale. Ils participent ainsi à l'effort collectif pour offrir à ces enfants des perspectives de vie plus positives.

QUE FAISONS-NOUS?

Les actions de la Société permettront de financer et soutenir la mise en œuvre de projets, issus d'un consortium de partenaires d'intervention reconnus. Ces actions viseront dans une approche triangulée, à protéger ces enfants démunis, développer leurs compétences et favoriser leur insertion durable (droits de l'enfant, santé et compétences).

Les actions de la Société viendront combler les vides identifiés dans une étude qualitative menée auprès d'ONG et d'experts qui interviennent sur le terrain soit :

- ✓ le besoin vital d'un toit, de sécurité et de stabilité
- ✓ la réponse aux besoins affectifs et de santé des enfants
- ✓ le développement de leurs compétences
- ✓ le besoin d'un engagement à long terme en faveur des enfants

Que voulons-nous?

L'engagement pionnier de leaders des cinq secteurs performants soit, le secteur pharmaceutique, bancaire, pétrolier et des hautes technologies ainsi que les fortunes personnelles, selon un plan d'investissement personnalisé et gradué (Pacte de 1%). Un engagement à long terme qui permettra de catalyser les investissements d'autres représentants de leurs secteurs d'activités autour de projets concrets, porteurs de résultats pour ces enfants démunis.

www.unmondedigne.org/août 2006 /vers. août 2007/